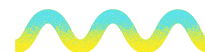


# FORMATIONS PROFESSIONNELLES

2024



URBANPROD



Les personnes de 55 ans et plus éprouvent de réelles difficultés à entrer dans la numérisation de notre société qui opère depuis plusieurs années.

Une bonne proportion d'entre elles ne sait toujours pas utiliser un ordinateur. D'autres, ont encore un maniement très précaire de outil informatique : la logique arborescente que développe informatique à travers ses interfaces reste encore obscure pour une majorité des séniors.

Dans le cadre d'un marché avec France Travail, Urban Prod propose de former des demandeurs d'emploi de plus de 55 ans aux pratiques numériques adaptées et demandées en entreprise.

## Contenu :

Une formation au numérique à 360° permettant d'acquérir les compétences requises pour être référent Numérique responsable, selon les recommandations de la mission interministérielle Numérique éco-responsable et les compétences pour mettre en place des pratiques sécurisées du numérique en entreprise.

A la fin de cette formation, les apprenants peuvent passer la certification Pix.

## Objectifs :

- Accompagner l'élévation du niveau général de connaissances et de compétences numériques.
- Favoriser l'insertion socioprofessionnelle de chercheurs d'emploi seniors en les faisant monter en compétences numériques
- Valoriser les nouvelles compétences acquises auprès des employeurs lors d'entretiens d'embauche.

**Prérequis :** Maîtriser la langue française, savoir lire et écrire.



**10 jours**



**Gratuit pour les demandeurs d'emploi fléché par France Travail**



**10 participants maximum**



**UTL Gap**

Pour tout renseignement contactez nous



# COMPÉTENCES NUMÉRIQUES CERTIFICATION PIX



Au-delà des compétences de base (création de boîte mail, navigation sur internet, traitement de texte...), Urban Prod forme et accompagne les personnes vers l'autonomie face au numérique. Être accompagné et formé sur le numérique représente un vrai gain pour les citoyens. Une fois formée, une personne exclue du numérique gagnerait 16h par an face à l'administration publique, une plus grande chance de trouver un emploi, un meilleur capital social, et un meilleur accès à la santé et au bien-être.

Nous proposons donc une formation pour accompagner les personnes ne possédant pas les compétences suffisantes pour être autonomes face au numérique. A l'issue de cette formation, nous proposons aux stagiaires la certification Pix.

Pix est le service public en ligne pour évaluer, développer et certifier ses compétences numériques. La plateforme peut délivrer une certification des compétences numériques reconnue par l'Etat et le monde professionnel. Urban Prod propose d'accompagner dans la prise en main de l'outil, de développer les compétences numériques de chacun dans le but de passer la certification.

## Contenu :

Apprentissage et entraînement à la certification autour des 6 compétences définies suivantes : mener une recherche et une veille d'information, gérer des données, partager et publier, collaborer, s'insérer dans le monde numérique, développer des documents textuels.

A la fin de cette formation, les apprenants passeront la certification Pix.

## Objectifs :

- Accompagner l'élévation du niveau général de connaissances et de compétences numériques
- Acquérir les compétences numériques de base dans le cadre d'une recherche d'emploi

**Prérequis :** Maîtriser la langue française, savoir lire et écrire.



**28 heures**



**Groupe : 2000€ + 45€ par passage de certification**

**Pour tout renseignement sur le financement de votre formation nous contacter**



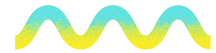
**10 participants maximum**



**Mars Média Lab / Urban Prod 18 rue Colbert  
13001 Marseille**

**Mobilité Région Sud PACA**

**(Pour organiser un atelier dans votre structure, contactez-nous)**



Aidants Connect permet à des aidants professionnels habilités de réaliser des démarches administratives en ligne de manière légale et sécurisée pour le compte de personnes en difficulté avec les outils numériques. L'ensemble des connexions effectuées sont tracées et stockées. Afin d'obtenir l'habilitation, il est nécessaire de suivre la formation pour comprendre le dispositif et les enjeux de l'accompagnement numérique.

## Objectifs :

- Savoir diagnostiquer les besoins d'accompagnement de son public
- Comprendre les enjeux de l'accompagnement du public et de l'inclusion numérique
- Adopter la bonne posture pour l'accompagnement des pratiques numériques
- Être capable d'aider son public à résoudre des problèmes de connexion et d'authentification, notamment grâce à la maîtrise de l'usage de FranceConnect
- Être capable d'accompagner son public à utiliser une messagerie en ligne, à la configurer et la paramétrer
- Être capable d'aider son public à construire son identité numérique stratégique et à protéger ses données personnelles
- Savoir faire preuve de responsabilité et de confidentialité vis-à-vis des données personnelles - RGPD - de son public
- Savoir utiliser la solution Aidants Connect et expliquer son fonctionnement à son public
- Savoir orienter son public vers les professionnel·les de la médiation numérique du territoire
- Connaître les dispositifs nationaux d'inclusion numérique

**Prérequis :** Les aidants professionnels, toutes personnes qui accompagnent les publics sur des démarches administratives en ligne (travailleurs sociaux, agents de collectivités territoriales, agents d'accueil, médiateurs numériques, conseillers numériques France Services).



**10 heures**



**Groupe : Gratuite pour salariés dépendant de l'OPCO Unifformation, les conseillers numériques et les agents du secteur public dans le cadre de France Numérique Ensemble.**

**Pour tout renseignement sur le financement de votre formation nous contacter**



**15 participants maximum**



**Mars Média Lab / Urban Prod 18 rue Colbert  
13001 Marseille  
Mobilité Région Sud PACA  
(Pour organiser un atelier dans votre structure,  
contactez-nous)**

## CONTACT



Pour toutes questions relatives aux ateliers et formation, contactez :

**Lynda Guechi**  
**Directrice**

**[lguechi@urbanprod.net](mailto:lguechi@urbanprod.net)**

**Cédric Claquin**  
**Directeur-adjoint**

Sur d'éventuels problèmes personnels, sur le suivi pédagogique ou sur les enjeux d'inclusion et de handicap :

**[cclaquin@urbanprod.net](mailto:cclaquin@urbanprod.net)**

## ACCESSIBILITÉ



**“L'accès pour tous à l'éducation, la culture et le numérique est bien l'affaire de la cité toute entière”**

Au-delà des ateliers individuels, les équipes d'Urban interviennent tout au long de l'année sur des parcours de plusieurs semaines (6 à 20) construits avec les équipes pédagogiques de collèges ou d'associations.

L'idée est ainsi de pouvoir construire une relation de confiance avec les accompagnant.e.s, les jeunes, prendre le temps de produire des livrables valorisant et de qualité et s'adapter à d'éventuels situations de fragilités (sociales, psychologiques, décrochage scolaire) ou de handicaps (troubles du comportement, mobilité réduite).

N'hésitez pas à nous contacter pour voir comment panacher nos différents ateliers dans vos parcours sur-mesure.





# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## **Préambule :**

Urban Prod est un organisme de formation déclaré sous le numéro 93.13.153.78.13. Son siège est situé au 18 rue Colbert 13001 Marseille N° SIRET 420 294 05 000042. Les présentes conditions générales de vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par Urban Prod pour le compte d'un client. Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve du client de celles-ci.

## **Inscriptions :**

Vous pouvez vous inscrire par email, téléphone ou en ligne sur les sites dédiés. L'inscription ne deviendra définitive qu'à la réception de la convocation de formation et/ou une convention de formation dûment signée.

Convocation et livret d'accueil stagiaire seront envoyés au participant dans la quinzaine précédant la formation.

## **Annulation - remplacement du fait du client :**

Toute annulation doit nous être communiquée par écrit et justifiée. Dans ce cas, le client a la possibilité d'inscrire la personne à la prochaine session de l'année sur le même thème, ou de la remplacer par un salarié de son organisation. Un pourcentage sera retenu à moins de 3 jours du début de la formation ou d'absence constatée le jour de la formation. Pour les formations collectives au sein d'une structure avec les salariées de cette dernière, dès lors qu'un engagement écrit du client organise la formation à d'autres dates, aucune facturation liée au rapport ne sera facturée.

Toutes les modalités financières seront précisées sur les conventions de formation.

## **Interruption de la formation :**

En cas d'interruption dûment justifiée, Urban Prod facturera les journées effectivement suivies ou réalisées et se réserve le droit de facturer l'intégralité des journées.

## **Accueil et horaires :**

Sauf circonstances particulières, la durée quotidienne des formations est fixée à 7 heures, entre 9h00 et 17h00, avec une pause déjeuner.

## **Assiduité :**

Les stagiaires doivent conformément à la réglementation, signer par demi-journée, la feuille d'émargement validée par le formateur. En fin de stage, une attestation de réalisation est remise au stagiaire.

## **Effectif - annulation - report du fait d'Urban Prod :**

L'effectif de chaque formation est limité pour tenir compte des objectifs et méthodes pédagogiques. Les inscriptions sont prises dans leur ordre d'arrivée et confirmées par la signature des conventions de formation, ou par "le bon pour accord". En cas de nombre de participants insuffisants pour assurer pédagogiquement la formation, Urban Prod se réserve le droit d'annuler une formation au plus tard 3 jours avant la date de formation.

## **Obligation de force majeure :**

Urban Prod a une obligation de moyens vis-à-vis de ses clients et ses stagiaires. En cas d'événements de force majeure, Urban Prod ne pourra être tenu pour responsable. Il est de même en cas de maladie, accident de l'intervenant mais aussi de grèves ou conflits externes à Urban Prod.

## **Propriété intellectuelle du programme de formation :**

Les contenus et supports pédagogiques des intervenants sont protégés par la propriété intellectuelle. Les contenus des programmes peuvent faire l'objet d'adaptation par l'intervenant pour tenir compte de la composition du groupe, de sa dynamique et du niveau des participants.

## **Tarifs et paiements :**

Tous les tarifs sont indiqués TTC et comprennent la formation, le document pédagogique, les frais administratifs et la préparation.

Pour les formations sur le site (inter-établissements), les frais annexes tels que : déplacement, hébergement et restauration des formateurs, seront précisés dans la convention. Le règlement se fait à réception de la facture, par chèque ou virement bancaire.



# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

**Protection des données :**

Urban Prod ne collecte que les données nécessaires à l'information, le suivi et l'évaluation des formations suivies par le stagiaire et/ou le client. Le stagiaire dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès d'Urban Prod 18 rue Colbert 13001 Marseille, téléphone 04.94.25.25.47, email : [contact@urbanprod.net](mailto:contact@urbanprod.net)

**Communication :**

Le client autorise expressément Urban Prod à mentionner son nom, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des formations suivies dans l'ensemble des ses supports de communication (brochure, site internet...)

**Tribunal compétent :**

C'est le droit français qui est applicable. En cas de litige survenant entre Urban Prod et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. A défaut, les tribunaux de Marseille seront seuls compétents.